

## ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE586

présenté par  
M. Blein, rapporteur

-----

### ARTICLE 20

À la fin de l’alinéa 6, substituer aux mots :

« et suivants »,

le mot et la référence :

« à L. 3332-28 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.